

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le mardi 8 avril 2025 à 19 h.

Sont présents : M. Roger Côté, conseiller au siège no 2
M. Marc Champagne, conseiller au siège no 3
Mme Geneviève Marchand, conseillère siège no 4
M. Michael Gagné, conseiller au siège no 5
M. Kévin Champagne, conseiller au siège no 6

Le siège no 1 est vacant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gervais Pellerin, maire.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025
- 3- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois de mars 2025
- 4- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de mars 2025
- 5- Courrier
- 6- Rapport de voirie
- 7- Avis de motion et présentation | Projet de règlement encadrant les plastiques agricoles
- 8- Participation au Défi Pissenlits 2025
- 9- Appui Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie | 17 mai 2025
- 10- Dépôt des états financiers 2024
- 11- Nomination | Vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2025
- 12- Emprunt temporaire | Règlement d'emprunt N° 232-2025
- 13- Appui au projet L'Art qui raconte... l'art du bronze
- 14- Demande d'aide financière pour le stationnement lors du Festival du Boeuf
- 15- Demande d'utilisation de la rue Dublin dans le cadre de la parade du Festival du Boeuf
- 16- Demande d'adhérer à l'entente intermunicipale des loisirs de Plessisville
- 17- Promesse d'achat pour le 32 rue des Fondateurs
- 18- Promesse d'achat pour le 28 rue des Fondateurs
- 19- Embauche d'une coordonnatrice de camp de jour
- 20- Embauche d'une animatrice au camp de jour
- 21- Embauche d'une animatrice au camp de jour
- 22- Embauche d'une aide-animatrice au camp de jour
- 23- Ouverture de poste | Journalier aux travaux publics
- 24- Varia
 - A- Avis de motion et présentation du premier projet de règlement 234-2025 modifiant de règlement de zonage 166-2016 afin d'autoriser les résidences de tourisme pour fin de location
 - B- Adoption du premier projet de règlement N° 234-2025 modifiant de règlement de zonage 166-2016 afin d'autoriser les résidences de tourisme pour fin de location
 - C- Assemblée publique sur le premier projet de règlement n° 234-2025 modifiant de règlement de zonage 166-2016 afin d'autoriser les résidences de tourisme pour fin de location
- 25- Période de questions

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

26- Levée de la séance

R-069-04-2025 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025

R-070-04-2025 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES DE MOIS DE MARS 2025

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de mars 2025.

4- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE MARS 2025

La greffière-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois de mars est de : 150 078.59 \$

R-071-04-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE les dépenses du mois soient payées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

5- COURRIER

Le courrier est disponible au bureau municipal pour consultation.

6- RAPPORT DE VOIRIE

La directrice générale fait un rapport au conseil des activités réalisées par la voirie au cours du mois de mars 2025.

7- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION | PROJET DE RÈGLEMENT ENCADRANT LES PLASTIQUES AGRICOLES

Monsieur Kévin Champagne, conseiller, par la présente :

- Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 233-2025 encadrant les plastiques agricoles
- Dépose le projet du règlement 233-2025 encadrant les plastiques agricoles

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

Celui-ci est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

8- PARTICIPATION AU DÉFI PISSENLIT 2025

CONSIDÉRANT QU'il est reconnu par la communauté scientifique que laisser fleurir les pissenlits au printemps est une action concrète et vitale pour les pollinisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE les pissenlits étant parmi les premières fleurs à éclore et représentent donc une source de nourriture (pollen et nectar) importante pour leur survie après la période hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE les insectes pollinisateurs assurent le tiers du garde-manger mondial par leurs précieux services de pollinisation (fruits, légumes, etc.) et qu'ils subissent actuellement un taux d'extinction sans précédent, notamment en raison de l'utilisation de pesticides, de la perte d'habitat et des impacts liés aux changements climatiques ;

R-072-04-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

D'appuyer la campagne du Défi pissenlits et de retarder la tonte des pelouses des espaces municipaux à la fin de la floraison des pissenlits

D'inviter les citoyens d'Inverness à faire la même chose et ainsi permettre aux insectes pollinisateurs de profiter de cette source de nourriture importante pour leur survie après la période hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9- APPUI JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE | 17 MAI 2025

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

R-073-04-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

DE proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

10- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états financiers 2024 préparés par Groupe RDL Thetford / Plessis Inc. ;

R-074-04-2025 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte les états financiers de l'année 2024 préparés par le Groupe RDL Thetford / Plessis Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

11- NOMINATION | VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

R-075-04-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

QUE la Municipalité d'Inverness mandate la société de comptables professionnels agréés Groupe RDL Thetford / Plessis inc. pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

12- EMPRUNT TEMPORAIRE | RÉGLEMENT D'EMPRUNT N° 232-2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Inverness est en attente d'un financement de 1 670 068 \$ en lien avec le règlement d'emprunt N° 232-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le versement de cette somme est attendu en 2026 dus à la fin des travaux à l'automne 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE ce financement est nécessaire pour le financement des travaux du segment 7 sur le chemin Gosford Nord ;

R-076-04-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness fait appel à la Caisse Desjardins de L'Érable pour contracter un emprunt temporaire au montant maximal de 1 670 068 \$ pour la durée du délai administratif de traitement du règlement d'emprunt N° 232-2025 ;

QUE la directrice générale madame Marie-Pier Pelletier ainsi que la directrice générale adjointe madame Caroline Larrivée soient autorisées à signer tous les documents nécessaires avec la Caisse Desjardins de L'Érable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

13- APPUI AU PROJET L'ART QUI RACONTE...L'ART DU BRONZE

CONSIDÉRANT QUE Madame Constance Beaulieu, artiste invernoise, demande un appui financier à la Municipalité pour la dernière phase de son projet en résidence au Musée du Bronze « L'art qui raconte...l'art du bronze » en 2025 ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

CONSIDÉRANT QUE ce projet générera de nombreuses expositions régionales et extrarégionales qui mettront en lumière l'importance de l'industrie locale de la fonderie d'art de bronze d'Inverness ;

R-077-04-2025 Proposé par le conseiller M. Geneviève Marchand

QUE la Municipalité d'Inverness contribue au succès de ce projet en versant un montant de 100 \$ et souhaite une bonne continuité à Mme Beaulieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

14- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE STATIONNEMENT LORS DU FESTIVAL DU BOEUF

ATTENDU QUE le Festival du Bœuf sollicite une aide financière pour couvrir les dépenses logistiques liées aux stationnements pour l'édition 2024 ;

ATTENDU QUE les frais de gestion des stationnements automobiles s'élèvent en moyenne à 4 000 \$ par année ;

R-078-04-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness verse la somme de 2 000 \$ pour soutenir le Festival du Bœuf pour les dépenses liées aux stationnements automobiles pour l'année 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

15- DEMANDE D'UTILISATION DE LA RUE DUBLIN DANS LE CADRE DE LA PARADE DU FESTIVAL DU BOEUF

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la demande pour utiliser la rue Dublin pour la parade du Festival ;

R-079-04-2025 Proposé par le conseiller M. Geneviève Marchand

QUE la Municipalité autorise l'utilisation de la rue Dublin pour la parade du Festival du Bœuf qui aura lieu le samedi 30 août 2025 entre 11 h 30 et 14 h 30 approximativement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

16- DEMANDE D'ADHÉRER À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DES LOISIRS DE PLESSISVILLE

CONSIDÉRANT QU'une pétition citoyenne a circulé pour demander aux à la Municipalité d'adhérer à l'offre de loisirs de Plessisville et ainsi, offrir aux citoyens d'Inverness la possibilité de s'inscrire aux activités sans devoir payer les frais de non résident.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a à cœur le bien être des jeunes et des familles d'Inverness ;

CONSIDÉRANT la situation géographique de la municipalité qui fait en sorte que pour certaines familles, Thetford Mines peut être plus proche ou encore offrir des activités qui ne font pas partie de l'offre de loisirs de Plessisville ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

CONSIDÉRANT QUE l'un des constats de la politique familiale est que les coûts pour les services de loisirs à l'extérieur de la Municipalité sont trop élevés, car des frais de non-résidents s'appliquent ;

R-080-04-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE le conseil municipal décline l'offre d'adhésion à l'entente intermunicipale en loisirs avec Plessisville et propose plutôt de modifier la politique de remboursement de loisirs en offrant un remboursement à 75% des frais de non-résidents pour les résidents permanents de la Municipalité.

QUE cette politique soit rétroactive au 1^{er} janvier de cette année et publiée dans nos canaux de communication pour en faire bénéficier le plus possible.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

17- PROMESSE D'ACHAT POUR LE 32 RUE DES FONDEURS

R-081-04-2025 Proposé par la conseillère M. Geneviève Marchand

QUE la Municipalité d'Inverness promet de vendre à Abtex inc., représenté par M. Anthony Bédard, le terrain inscrit au registre foncier sous le numéro de cadastre 5 835 539 pour un montant de 10 000 \$ soit le prix de base plus les taxes applicables ;

QUE les conditions applicables à la transaction d'achat du terrain ci-haut mentionné sont celles du projet de contrat de vente ;

QUE la Municipalité d'Inverness s'engage à vendre le terrain aux prix et conditions ci-dessus ;

QUE Me Patricia Blanchette soit nommée d'office comme notaire dans ce dossier de vente entre la Municipalité d'Inverness et Abtex inc. ;

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise Monsieur Gervais Pellerin, maire et Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents officiels de cette vente de terrain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

18- PROMESSE D'ACHAT POUR LE 28 RUE DES FONDEURS

R-082-04-2025 Proposé par la conseillère M. Geneviève Marchand

QUE la Municipalité d'Inverness promet de vendre à Abtex inc., représenté par M. Anthony Bédard, le terrain inscrit au registre foncier sous le numéro de cadastre 5 834 418 pour un montant de 10 000 \$ soit le prix de base plus les taxes applicables ;

QUE les conditions applicables à la transaction d'achat du terrain ci-haut mentionné sont celles du projet de contrat de vente ;

QUE la Municipalité d'Inverness s'engage à vendre le terrain aux prix et conditions ci-dessus ;

QUE Me Patricia Blanchette soit nommée d'office comme notaire dans ce dossier de vente entre la Municipalité d'Inverness et Abtex inc. ;

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise Monsieur Gervais Pellerin, maire et Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

greffière-trésorière, à signer tous les documents officiels de cette vente de terrain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

19- EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DE CAMP DE JOUR

R-083-04-2025 Proposé par la conseillère M. Geneviève Marchand

QUE le conseil municipal d'Inverness embauche mademoiselle Ann-Frédérique Marcoux à titre de coordonnatrice du camp de jour d'Inverness 2025 ;

QUE la responsable des loisirs et des communications, madame Rosemary Gagné et la directrice générale, madame Marie-Pier Pelletier soient autorisées à signer l'entente de travail à convenir entre les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

20- EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

R-084-04-2025 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE le conseil municipal d'Inverness embauche mademoiselle Emma Champagne à titre d'animatrice du camp de jour d'Inverness 2025 ;

QUE la responsable des loisirs et des communications, madame Rosemary Gagné et la directrice générale, madame Marie-Pier Pelletier soient autorisées à signer l'entente de travail à convenir entre les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

21- EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

R-085-04-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil municipal d'Inverness embauche mademoiselle Alicia Carrier à titre d'animatrice du camp de jour d'Inverness 2025 ;

QUE la responsable des loisirs et des communications, madame Rosemary Gagné et la directrice générale, madame Marie-Pier Pelletier soient autorisées à signer l'entente de travail à convenir entre les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

22- EMBAUCHE D'UNE AIDE- ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

R-086-04-2025 Proposé par le conseiller M. Michael Gagné

QUE le conseil municipal d'Inverness embauche mademoiselle Flavie Gagnon à titre d'aide-animatrice du camp de jour d'Inverness 2025 ;

QUE la responsable des loisirs et des communications, madame Rosemary Gagné et la directrice générale, madame Marie-Pier Pelletier soient autorisées à signer l'entente de travail à convenir entre les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

23- OUVERTURE DE POSTE | JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la démission de M. Mathieu Charest au poste de journalier aux travaux publics ;

R-087-04-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale ainsi que le directeur de voirie à pourvoir le poste de journalier aux travaux publics ;

QUE le conseil remercie M. Mathieu Charest pour sa disponibilité et la rigueur dont il a fait preuve durant son passage aux travaux publics et lui souhaite bon succès dans ses futurs projets.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

24- VARIA

A- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 234-2025 MODIFIANT DE RÈGLEMENT DE ZONAGE 166-2016 AFIN D'AUTORISER LES RÉSIDENCES DE TOURISME POUR FIN DE LOCATION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Marc Champagne, qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage N° 166-2016 afin d'autoriser les résidences de tourisme (chalets) pour fin de location.

QUE cette modification permette de bonifier les usages de la zone RT-1 englobant site du camping.

QU'un premier projet de ce règlement est présenté séance tenante.

B- ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 234-2025 MODIFIANT DE RÈGLEMENT DE ZONAGE 166-2016 AFIN D'AUTORISER LES RÉSIDENCES DE TOURISME POUR FIN DE LOCATION

ATTENDU QUE la zone RT-1 se veut comme un espace ayant un potentiel récréotouristique;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness juge qu'il est important d'apporter des changements au règlement de zonage afin de permettre le développement de ces activités et des attraits touristiques;

R-088-04-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE le conseil municipal adopte le premier projet de règlement N° 234-2025 afin d'autoriser les résidences de tourisme (chalets) pour fin de location.

QUE ce premier projet du règlement soit disponible pour consultation sur le site internet et au bureau municipal.

QU'une copie du premier projet de règlement soit transmis à la MRC de L'Érable, accompagné de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 8 avril 2025

C- ASSEMBLÉE PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÉGLEMENT N° 234-2025 MODIFIANT DE RÉGLEMENT DE ZONAGE 166-2016 AFIN D'AUTORISER LES RÉSIDENCES DE TOURISME POUR FIN DE LOCATION

R-089-04-2025 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

QUE l'assemblée publique de consultation se tienne le mardi 13 mai à 18 h 30.

QUE le premier projet de règlement N° 234-2025 vise à autoriser les résidences de tourisme (chalets) pour fin de location.

QU'un avis public annonçant la tenue de cette assemblée publique soit publié sur le site internet de la municipalité et affiché au bureau municipal sur les modalités de cette consultation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

25- PÉRIODE DE QUESTIONS

26- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-090-04-2025 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE la séance soit levée à 19 h 31.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Maire

Greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière